

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA**  
**COMITÉ EXÉCUTIF**

**PROCÈS-VERBAL DU 23 OCTOBRE 2012**

Session ordinaire du comité exécutif des commissaires de la Commission scolaire Harricana tenue au 341, rue Principale Nord, Amos, bureau 3050, le vingt-trois octobre deux mille douze à dix-neuf heures trente.

**PRÉSENCES**

Sont présents :

|                 |   |   |
|-----------------|---|---|
| M <sup>me</sup> | Ginette Beaumier                                |   |
| MM.             | Denis Coutu<br>Gérald Gregheur,                 | commissaire représentant du comité de parents |
|                 | Marc Désilets,<br>Michel Gagnon<br>Michel Morin | président                                     |

Aussi présents :

|     |                 |   |
|-----|-----------------|---|
| MM. | Yannick Roy,    | directeur général                               |
|     | Pascal Germain, | directeur du Service des ressources financières |

**ABSENCE**

Est absente :

M<sup>me</sup> Chantal Poliquin

Le quorum est atteint. Il est 19 h 30.

Le directeur général souhaite la bienvenue aux membres du comité exécutif en cette première rencontre de l'année 2012-2013.

**2. ADOPTION  
ORDRE DUJOUR**

CE-1324-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Gérald Gregheur,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que proposé.

QUE le président de l'assemblée soit et il est autorisé à modifier l'ordre de présentation des dossiers.

ADOPTÉE.

**3. ADOPTION DES  
PROCÈS-VERBAUX  
CE-12-06-12  
CE-12-09-11**

CE-1325-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Denis Coutu,

QUE le directeur du Service des ressources financières soit et il est exempté de la lecture des procès-verbaux des 12 juin 2012 (CE 12-06-12) et 11 septembre 2012 (CE 12-09-11).



QUE ces procès-verbaux soient et ils sont adoptés tels que proposés.

ADOPTÉE.

**4. PRÉSIDENT  
D'ÉLECTION**

CE-1326-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Michel Gagnon,

QUE monsieur Yannick Roy, directeur général, agisse à titre de président d'élection.

ADOPTÉE.

Élection à la présidence

Monsieur Michel Gagnon propose monsieur Marc Désilets.  
Monsieur Marc Désilets propose madame Ginette Beaumier.  
Monsieur Michel Gagnon propose la fermeture de l'élection à la présidence.  
Madame Ginette Beaumier refuse.  
Monsieur Marc Désilets accepte la présidence.

5. Mandat de l'exécutif

Monsieur Yannick Roy, directeur général rappelle le mandat du comité exécutif. En vertu de l'article 181 de la Loi sur l'instruction publique, le comité exécutif exerce les fonctions et pouvoirs que lui délègue, par règlement, le conseil des commissaires.

6. Règles de régie interne

Monsieur Yannick Roy, directeur général rappelle que les règles de régie interne du comité exécutif sont celles du conseil des commissaires, à quelques exceptions près. Elle mentionne que le comité ne siège pas devant public, mais que les membres du conseil des commissaires peuvent y assister.

**7. CALENDRIER  
DES RENCONTRES  
2012-2013**

CE-1327-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Denis Coutu,

QUE les dates de rencontre pour l'année 2012-2013 soient le 23 octobre 2012, le 11 décembre 2012, le 12 février 2013, le 23 avril 2013, le 28 mai 2013 et le 11 juin 2013.

ADOPTÉE.

**8.1 DÉBOURSÉS  
JUN 2012**

CE-1328-12 CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Michel Gagnon,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de juin 2012, au montant total de trois millions quarante-sept mille quatre-vingt-un dollars et quatre-vingt-dix-huit cents (3 047 081,98 \$).

ADOPTÉE.

**8.2 DÉBOURSÉS  
JUILLET 2012**

CE-1329-12 CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Michel Morin,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de juillet 2012, au montant total de un million neuf cent vingt-trois mille trois cent trente-six dollars et vingt-huit cents (1 923 336,28 \$).

ADOPTÉE.

**8.3 DÉBOURSÉS  
AOÛT 2012**

CE-1330-12      CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Denis Coutu,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de août 2012, au montant total de trois millions huit cent quatre-vingt-seize mille deux cent quatre-vingt-quatre dollars et trente cents (3 896 284,30 \$).

ADOPTÉE.

**8.4 DÉBOURSÉS  
SEPTEMBRE 2012**

CE-1331-12      CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Ginette Beaumier,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de septembre 2012, au montant total de deux millions sept cent quatre-vingt-quinze mille trois cent dix-sept dollars et soixante-dix-sept cents (2 795 317,77 \$).

ADOPTÉE.

9. Priorités de travail de la direction générale

Le directeur général présente les priorités de travail pour 2012-2013. Les membres échangent à ce sujet.

**11. LEVÉE  
DE LA SÉANCE**

CE-1332-12      IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Denis Coutu,

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 45.

\_\_\_\_\_  
Marc Désilets, président

\_\_\_\_\_  
Pascal Germain, secrétaire d'assemblée